

AFFAIRE N° 9

ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS
POUR ELARGISSEMENT DE VOIES PUBLIQUES

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Conformément aux articles L. 332-6 et R. 332-15 du Code de l'Urbanisme, les propriétaires ayant obtenu un permis de construire, et dont les terrains se trouvent en bordure de voies publiques existantes ou à créer, peuvent être tenus de céder gratuitement à la Commune, dans la limite de 10 % de la superficie de leur parcelle, l'emprise nécessaire à l'élargissement, au redressement ou à la création desdites voies.

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
AB 34	9 Ruelle de la Délivrance Saint-Denis	AQUIME Jean Paul
AE 194	69 Rue Pasteur Saint-Denis	Imprimerie AH-SING
AL 321	13 Rue Liancourt Saint-Denis	DELGARD Yvon Sostène
AM 324	5 Ruelle Montante Saint-Denis	AHMAD Rossanaly
AN 61	42 Rue Monseigneur de Beaumont - Saint-Denis	FONTAINE Roland
AN 542	10 Ruelle Pavée - Saint-Denis	DENAIN Isidore
AO 226	167 Rue Sainte-Marie Saint-Denis	ANDOCHE Sully
AO 353	111 Rue Roland Garros Saint-Denis	Mme PAYET Olivette
AV 15	Canal du Brûlé - Bellepierre	FERRIERES Yves
AW 29	C.D. 49 / Chemin du Muscadier Sainte-Clotilde	S.I.D.R.
AY 76	Angle Rues Léopold Rambaud / C.D. 44 - Sainte-Clotilde	S.H.L.M.R.

Acquisitions gratuites de terrains
pour élargissement de voies publiques

- 2 -

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
BD 157	5 Chemin Tessian Sainte-Clotilde	CANON Jean-Pierre
BD 505	1 Rue des Goyaves Sainte-Clotilde	RAMAYE Jean-Max
BD 570	Impasse des Chardons Sainte-Clotilde	PANECHOU Jean-Louis
BH 215	29 Rue Lacroix Sainte-Clotilde	FONTAINE Daniel
BH 312	Allée des Manguiers Sainte-Clotilde	Mme LAUDE Marie-France
BH 150	Rue Lacroix Sainte-Clotilde	S.I.D.R.
BL 59	Rue Lislet Geoffroy Z.I. du Chaudron Sainte-Clotilde	C.M.M.
BP 46	Chemin des Tuyas Bretagne	DEJEAN Eugène Frantz
BP 118	33 Chemin des Maraîchers Bretagne	ELIE Dominique et Mme HOAREAU Régine
BR 61	Chemin Fontbrune Bretagne	Mme DOISEUB Julien
BR 406	84 Chemin des Routiers Bretagne	HOAREAU Jean René
BR 568	Près n° 16 Chemin des Tuyas Bretagne	CASTEL Mickaël
BR 587	25 Chemin de l'Eglise Bretagne	DUMONT Albert
BR 691	7 Rue Antoine Roussin Bretagne	THAO-THION Michel
BR 694	58 Chemin de l'Eglise Bretagne	Mme DUCHEMANE Jean Paul

Acquisitions gratuites de terrains
pour élargissement de voies publiques

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
BR 954	Bretagne	PAYET Moïse
BR 955	2 Chemin des Longanis Bretagne	PAYET Georges-Marie
BR 958	Chemin des Longanis	CELESTIN Marius Roland
BS 382	8 Chemin Prunier Moufia	SMITH Joseph Aguilbert
BS 553	36 Chemin Bancoule Moufia	Melle SAUTRON Guilaine Marie Sonia
BS 855	Moufia	Mme SAUTRON Marie Héliette
BT 145	19 Rue Acajoux Sainte-Clotilde	ANDY Gilbert
BZ 586	Chemin de la Sarclec Montagne	DUBOIS-ROQUEBERT Philippe
CO 126	8 Allée des Ecoles Saint-François	BEGUE Jacques
CO 321	115 Route de Saint-François Saint-François	BEGUE Jacques
CS 20	Chemin Gigant Route de Bois-de-Nèfles Sainte-Clotilde	M. et Mme RIVIERE Jean-Baptiste
CS 325	Près n° 8 Chemin Finette Sainte-Clotilde	MOUTIEN Valère
CS 445	210 Chemin Finette Bois-de-Nèfles Sainte-Clotilde	S.C.I. FINETTE
CT 28	44 Chemin des Agrumes Bois-de-Nèfles Sainte-Clotilde	ROBERT Jean Maurice

Acquisitions gratuites de terrains
pour élargissement de voies publiques

- 4 -

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
CT 313	Chemin de Moufia Sainte-Clotilde	M. et Mme MAILLOT Berthaud
CW 11	20 Chemin des Fougères Bretagne	Mme LEPINAY Marie Rita
CX 54	Chemin Ilet-à-Quinquina Domenjod	Mme MISTRIN Monique
CX 70	48 Chemin Ilet-à-Quinquina Domenjod	Mme BENARD Jules
DK 65	92 Boulevard de la Source Saint-Denis	LAW YING André

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition, et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants ;
- me dispenser de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant ;
- m'autoriser également à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires de les régulariser à l'amiable.

MONSIEUR MICHEL CHAN-LIAT DONNE LECTURE
DE L'AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions HABITAT et URBANISME

Elles émettent un avis favorable.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE DES VOTANTS (1 abstention).

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 20 OCT. 1989

LE SECRETAIRE GENERAL
Yves CROCHET

